

Des odontalgies hystériques aux ulcérations imaginaires de la langue

From hysterical odontalgia to imaginery lingual ulcerations

Micheline Ruel-Kellermann

Docteur en chirurgie dentaire et en psychopathologie clinique et psychanalyse

Mots-clés

- ◆ XVIIIe-XIXe siècles
- ◆ Odontalgie *sine materia*
- ◆ Glossodynie

Key words

- ◆ 18th-19th century
- ◆ Odontalgia *sine materia*
- ◆ Glossodynia

Résumé

Les pathologies sans substrat organique de la cavité buccale, qu'ils s'agissent d'odontalgies *sine materia* ou de glossodynies, semblent avoir été observées seulement au XVIIIe siècle pour les premières et au cours du XIXe siècle pour les secondes. Décrites très différemment selon les médecins, chirurgiens, neurologues très rarement par des chirurgiens-dentistes, ces algies deviennent significativement plus nombreuses à la fin du XIXe siècle. Quelques hypothèses à propos de cette éclosion d'algies psychogènes de la cavité buccale dans la littérature médico-dentaire seront proposées.

Abstract

Pathologies without any organic substrate of the oral cavity, odontalgia *sine materia* or glossodynia, seem to be observed only at the 18th century for the first and during the 19th century for the seconds others. Described very differently according to the doctors, surgeons, neurologist, very seldom by dental surgeons, these pains become significantly more frequent at the end of the 19th century. Some hypothesis in connection with this blossoming of psychogenic pains of the oral cavity in the medico-dental literature are proposed.

Introduction

Ayant eu l'occasion dans ma pratique psychosomatique de consulter des patients souffrant d'odontalgies *sine materia* ou de glossodynies, j'ai souhaité explorer l'apparition somme toute assez récente de ces pathologies redoutables. La richesse symbolique et affective des dents, les multiples fonctions de la langue provoquent, plus souvent qu'on ne le croit, ces phénomènes algiques, certains sont brefs et ne donnent pas toujours lieu à consultation. Mais, lors de moments existentiels difficiles, ces douleurs peuvent être prétextes à une demande souvent intempestive d'examen réitérés et d'interventions mutilantes, satisfaisant parfois des besoins masochistes.

Historique

C'est seulement dans la deuxième partie du XVIIIe siècle, que des odontalgies sans atteinte organique sont présumées après

que des extractions intempestives se soient avérées vaines. Elles sont d'emblée rangées dans la catégorie hystérique où l'on classait tout phénomène physiologique inexpliqué. Rappelons brièvement que considérées comme d'origine utérine, ces manifestations ont été longtemps l'apanage des femmes. À la suite des « Observations » médicales du XVIIIe siècle, Thomas Sydenham (1624-1689), innove une approche nosologique en s'intéressant aux causes des maladies, et en particulier celles attribuées aux « passions ». Dans son chapitre « De l'affection nommée Hystérique dans les femmes, & Hypochondriaque dans les hommes », il écrit : « Ce qui est surprenant, c'est que les dents mêmes ne sont pas exemptes de douleur (1774, p. 567). Puis Martin Lange publie en 1689 le premier ouvrage sur les « vapeurs » qu'il compare à « une effervescence produite par l'agitation des esprits animaux » (1). Au XVIIIe siècle, surtout lors de la deuxième moitié, le lectorat potentiel augmente ; avec la parution des dix volumes de l'*Encyclopédie* (1751-1772), un intérêt se dessine pour les sciences, en particulier pour les nombreux ouvrages de médecine et d'odontologie. L'attention à soi, née discrètement au XVIIIe siècle s'affirme nettement : évolution des comporte-

Correspondance :
ruelkellermann@free.fr

ments de propreté (gratte-langue), l'eau supplée le changement de linge et les « vapeurs » qui ne touchaient que l'aristocratie vont toucher toutes les couches de la société. Joseph Raulin remarque : « que les vapeurs font déjà plus de la moitié des maladies chroniques & qu'elles s'établissent de jour en jour un empire plus étendu. Les femmes ne sont pas les seules qu'elles affligent, elles ont aussi acquis des droits sur les hommes » (1758, p. 3). Puis la Révolution calme les « vaporeux », et avec l'introduction de la notion d'affection douloureuse des nerfs périphériques par François Chaussier (1746-1828), (*Tables synoptiques*, 1799), les vapeurs vont muter en névralgies.

Quant aux pathologies douloureuses de la langue, elles ont toujours été liées à de nombreuses, manifestations ulcéraives, ou à divers traumatismes, etc., mais les ressentis de brûlures, symptômes des glossodynies, vont surgir dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et toucher majoritairement les hommes.

Des odontalgies *sine materia*

Un agacement des dents

En 1737, Claude Geraudly (?-1753), dentiste du duc d'Orléans, voit deux sortes de « cette impression importune qui se fait sentir aux Nerfs plus ou moins vivement selon la force de la cause qui le produit ». L'une, externe, [celle que Galien en latin nommait *Hemodia* ou *stupor dentium*] due à « l'air agité ou le suc acerbe de certains fruits » et, l'autre, interne due au « sang âcre & mélancolique, à une Pituite mordicante ». Et de rapporter : « J'ai guéri une personne de Nom d'un agacement qui se faisait sentir à toutes les dents. Cette Maladie ne lui laissait la liberté de se faire entendre que par écrit, car il ne pouvait point parler ; la source d'un si grand mal était un chagrin. Je l'ai guéri en peu de jours » (p. 65-66). Cette trop succincte approche psychosomatique inaugurerait l'observation d'un cas de douleur de dents sans atteinte apparente de celles-ci.

Un cas d'odontalgie hystérique

En 1763, un médecin d'Arles, Pierre Pomme (1735-1812) décrit « Un cas d'odontalgie hystérique » (Fig. 1). La femme d'un savetier ressent de fortes douleurs dentaires apparues durant sa grossesse qui ne cessent point après l'accouchement. On lui fait alors subir « en vain l'extraction successive de trois molaires inférieures, puis, on en arracha deux autres. Les douleurs persistèrent encore ; & ayant perdu alors tout espoir de guérir par le secours de l'instrument, on eut recours au médecin. Je connaissais cette femme pour une vaporeuse invétérée, ce qui me donna lieu de caractériser son mal, sans avoir entendu son récit. J'ordonnai sur le champ qu'elle fut plongée dans un bain tiède, où elle resta plusieurs heures de suite. [...] Des fomentations émollientes achevèrent de calmer les douleurs » (p. 147-148).

Pour Pomme, tous les nerfs souffraient de racornissement sous l'effet des vapeurs, et seule l'immersion dans des bains prolongés (froids ou tièdes) parfois pendant 8 à 12 heures par jour pouvait combattre cette supposée sécheresse. Ces bains vont connaître un grand succès pour traiter toutes sortes de maux. À partir de 1775, les Bordeu, père et fils, promeuvent le thermalisme pour traiter le « désordre nerveux dans la cause des maladies » en particulier les chroniques.

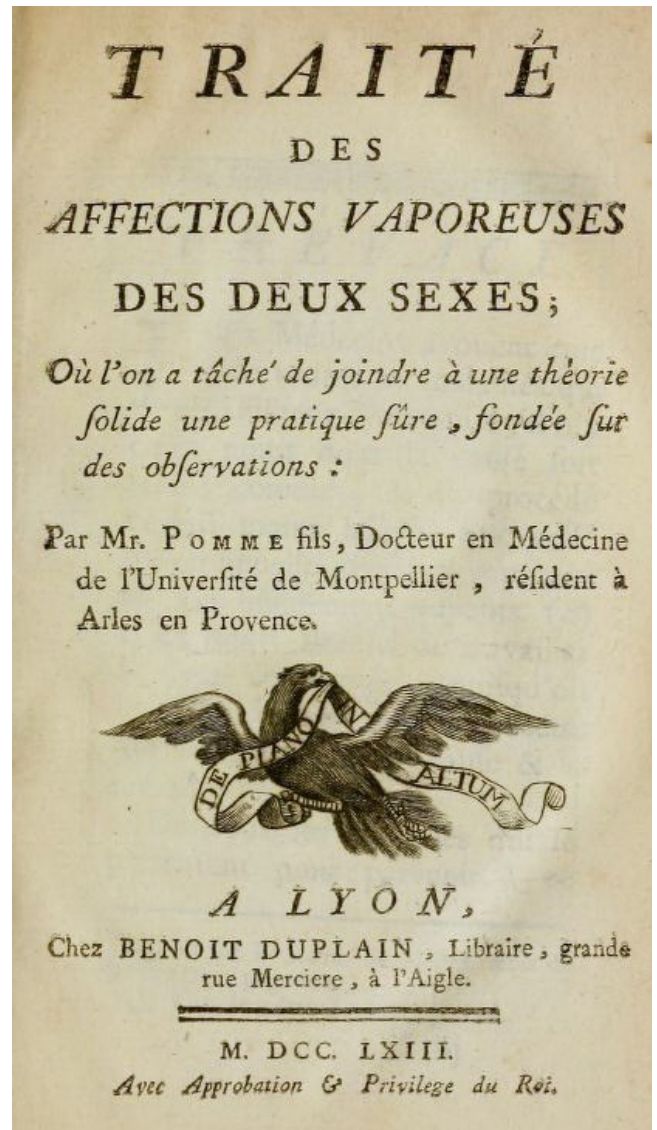


Fig. 1. Page de titre du *Traité des affections vaporeuses des deux sexes*, Pierre Pomme, Lyon, Benoit Duplain, 1763.

Des douleurs nerveuses des mâchoires aux névralgies dentaires

Dans l'*Encyclopédie méthodique* de 1790, à l'article « Dent », Philippe Petit-Radel (1749-1815) commence à clarifier la cause des « douleurs nerveuses des mâchoires » : « On a vu des cas de cette nature, où l'on a arraché successivement toutes les dents d'un côté de la mâchoire affectée sans faire cesser le mal [...]. Tous ces faits semblent prouver que la douleur dont il s'agit n'est point l'effet d'une maladie organique de la partie, mais qu'elle dépend d'une affection purement nerveuse. Ce qui confirme cette opinion, c'est que le mal est souvent excité ou entretenu par quelque affection de l'âme » (p. 400).

Jean-Baptiste Gariot (1761-1835), particulièrement attentif à ses patients observe « des douleurs de dents très vives, sans que ces parties soient malades. [...] Quelquefois la douleur paraît fixée sur une seule dent, [...] si un dentiste peu instruit l'arrache, la dent se trouve saine, et le plus souvent la douleur ne cesse point » (1805, p. 141-142).



Fig. 2. Victor Galippe, gravure (Biu Santé CIPA0097).

Puis les dictionnaires vont décrire tantôt des « névralgies dentaires », tantôt des « odontalgies nerveuses », tantôt des « odontalgies rhumatismales ». Ils suivront tous la description de Jean-Nicolas Marjolin (1780-1850) : « cette odontalgie nerveuse ou névralgie dentaire est la plus fâcheuse de toutes. [...] La douleur consiste le plus souvent dans des élancements déchirants, qui chez quelques sujets reviennent par accès périodiques. Elle est plus fréquente chez les femmes hystériques et chez les hommes faibles et irritables que chez les hommes robustes ». (« Odontalgie », *Dictionnaire de médecine*, Adelon, T 15, 1826, p. 225). En cas de signes pléthoriques, sont prescrits saignées, sangsues, bains tièdes, purgatifs, narcotiques, etc., chez des sujets délicats, quinquina, ou si nécessaire, préparation d'opium, de jusquiame, de belladone, d'aconit, de pyrèthre, etc. Joachim Lefoulon (?-1841) tente un diagnostic différentiel peu convaincant (1841). William Rogers (1818-1852) se contente de répéter Marjolin en le citant (1845, p. 236). Les autres ouvrages consacrés à l'art dentaire ne les évoquent pas. Quant à Émile Magitot (1833-1897), il lui faut des « influences générales » : « Les névralgies dentaires essentielles, c'est à dire provoquées par des lésions connues ou inconnues des nerfs dentaires eux-mêmes, mais dont les causes, toujours éloignées, sont parfois impossibles à apprécier, [...] doivent être rapportées à des influences générales telles que l'anémie, la chlorose, etc. et à la diathèse arthritique » (*Dechambre*, 1880, p. 180).

De l'obsession dentaire

Victor Galippe (1848-1922) (Fig. 2) dans un article de la *Revue Odontologique* intitulé « De l'obsession dentaire » présente des cas « contrôlés et mis en lumière par M. le Pr Charcot dont l'opinion fait loi en pathologie nerveuse aussi bien dans

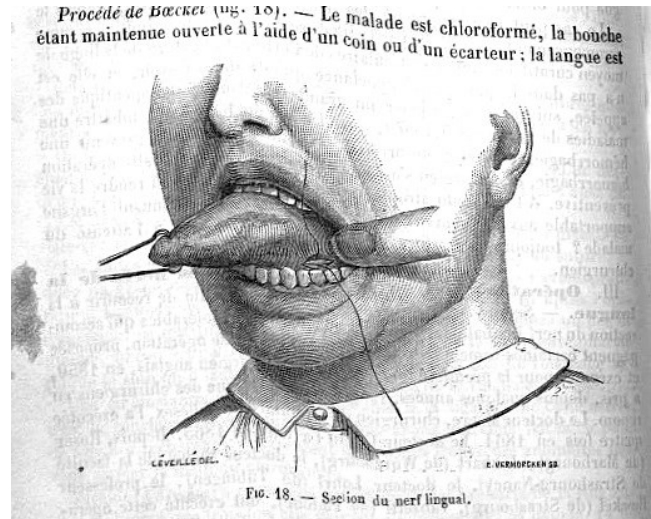


Fig. 3. Section du nerf lingual (Langue : *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, dir. Jaccoud, J.-B. Baillière, p. 190.

notre pays qu'à l'étranger ». Il conclut que « pour ces malades, les dents n'ont été qu'un prétexte, qu'une cause occasionnelle de l'explosion de phénomènes nerveux ». Et mettant en garde tous les praticiens, il ajoute : « C'est au médecin à ne pas se laisser tromper par les affirmations des malades, à les protéger contre eux, contre les interventions imprudentes ou dangereuses » (1891, p. 125-139).

La « détermination » du symptôme

Après son passage chez Charcot, Sigmund Freud (1856-1939) à propos de ce qu'il appelle la « détermination » du symptôme hystérique, écrit : « ce sont les douleurs les plus communément répandues parmi les êtres humains qui semblent être le plus souvent appelées à jouer un rôle dans l'hystérie ; en particulier les douleurs périostiques et névralgiques dans les maladies dentaires » (1895, p. 139). Et il cite deux pages plus loin le cas d'une patiente qui provoquait des extractions ou soins dentaires répétés lors de crises, lesquelles disparaissaient aussi subitement que spontanément.

Des ulcérations imaginaires de la langue (glossodynies)

Les maladies de la langue « mère du parler, messagère de l'âme » (Démocrite à Hippocrate sur la nature de l'homme, lettre 12, trad. Littré, Vol. 9) ont toujours fait l'objet des plus grandes attentions. Ulcères, apostèmes, enflures, aphtes, grenouillettes, recourbement, convulsion, filet lingual, bégayement et paralysie ont droit à des chapitres entiers dans tous les ouvrages.

La langue «Imbécille»

« Si la langue devient tout à coup imbecille, en sorte qu'on ne puisse parler, ou quelque partie du corps stupide & sans sentiment, ou apoplectique, cela procède d'humeur mélancolique ». C'est ainsi qu'un médecin de Castres, Jean Vigier, traduit l'aphorisme d'Hippocrate (VII, 40) et attribue à une maladie de l'âme le fait que la « langue devienne tout à coup imbecille » (2). Et de poursuivre : « D'où il advient que l'âme se retire & se plonge comme en elle même, s'enfonce & s'attache vivement dans quelque imagination, en sorte



Fig. 4. Jean-Martin Charcot, gravure (Biu Santé 009858).

qu'elle s'arreste & se destourne de l'administration du corps pour vaquer plus librement au fort de ses imaginations... » (1666, p. 306). Redécouvert, grâce à Portal, les médecins et neurologues de la fin du XIXe siècle se sont penchés sur ce petit texte pour tenter de cerner cette intrigante douleur linguale.

Une première observation liée à la syphilis

En 1803-1804, Antoine Portal (1742-1832) relate avoir observé « une femme atteinte d'une maladie vénérienne, [qui] se plaignit d'une vive douleur à la langue pendant longtemps, sans qu'on y observât la moindre altération ; cependant la langue rougit, se gonfla, durcit et il s'y forma un ulcère qu'on arrêta avec des frictions mercurielles [...] » (T IV, p. 528).

De quelques glossalgies

- 1817, apparaît le terme de « glossalgie » défini par Breschet et Finot par un sentiment de douleur dans l'organe du goût et de la parole. Ils distinguent celles qui « seraient le résultat d'une irritation nerveuse » pour lesquelles ils conseillent « les antispasmodiques et les calmants » (*Dictionnaire des sciences médicales*, vol. 18, p. 481).
- 1832, Andrew Halliday cite un vieillard de 75 ans, chez qui « La douleur avait constamment son siège sur le côté gauche de la langue [...] L'examen répété de la langue n'y fit jamais apercevoir ni gonflement, ni ulcérations, ni aucun corps étranger, dont on avait été jusqu'à soupçonner la présence » (p. 71-72).
- 1841, François-Louis-Isidore Valleix (1807-1855) signale que « Dans une seule de mes observations, un des côtés de la langue était douloureux, sans qu'il fût possible de circonscrire exactement le siège de la douleur » (p. 47).
- 1847, William Rogers définit « Glossalgie » : « Nom donné aux douleurs nerveuses dont la langue est quelquefois le siège » (p. 292).

Des tentatives chirurgicales

L'origine nerveuse étant presque unanimement reconnue, les *Archives générales de médecine* (série 5, n° 7, 1856, p. 601) relatent par le Pr Roser une section périlleuse du nerf lingual après trois « fortes cautérisations » sans succès de la partie névralgique incriminée (Fig. 3).

La *médicale de Paris* (série 3, n° 20, 1865, p. 467) publie la guérison d'une « névralgie linguale, par l'électricité par le Dr Neffe à Gand ».

1875 Première approche de la glossodynie

Auguste Rigal (1839-1915) en donne une description très précise sans encore la nommer : « L'hyperesthésie linguale ou glossalgie comprend tout aussi bien la douleur réelle de la langue que la simple exagération de la sensibilité. [...] C'est surtout dans l'hystérie et dans les névralgies de la cinquième paire qu'on a noté l'hyperesthésie de la langue. [...] La douleur occupe le plus souvent une seule moitié, mais elle peut envahir tout l'organe, surtout quand elle affecte la forme de brûlure ou de picotement. Il m'a été donné de suivre pendant une année un fait de ce genre chez une dame âgée de 72 ans, qui ne présentait aucune lésion appréciable de la langue. La douleur comparable à celle produite par une brûlure, occupait les trois quarts antérieures de la muqueuse linguale ; elle paraissait superficielle et ne s'irradiait sur aucun autre point de la bouche » (*Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique*, dir. Jaccoud, Paris, J.-B. Baillière, p. 214-215).

1885, création du terme de glossodynie

A Vienne par Moritz Kaposi (1837-1902) (« *Glossodynia exfoliativa* in Wiener » *med. Presse*, n° 12).

Des ulcérations imaginaires de la langue

Le *Bulletin de l'Académie de médecine* (27 septembre 1887), rapporte une séance mémorable durant laquelle Aristide Verneuil (1823-1895) expose cinq cas dont une seule femme, « tous robustes entre 35 et 50 ans ». Il note « un état psychique particulier, comme cela se voit pour d'autres maladies imaginaires [...] ». Il s'agit pour lui de « la réunion du symptôme douleur avec une pseudo-lésion anatomique, constituant une affection pénible en elle-même en raison des souffrances qu'elle provoque, mais réagissant aussi sur le moral d'une façon très fâcheuse, les patients étant convaincus d'ordinaire qu'ils portent une production de mauvaise nature - c'est à dire un cancer commençant de la langue ». Avec le traitement « moral », sont prescrits alcalins, bromures, arsenicaux, topiques analgésiques, réforme alimentaire, suppression du tabac, café, liqueur, etc., et en cas d'échec, injections hypodermiques intra-linguales, cautérisations profondes des papilles caliciformes.

Les nombreux intervenants vont se partager entre les partisans d'un traitement général et local actif (cautérisations, excisions, injections) et les partisans d'un traitement moral. Le médecin et physiologiste Jean-Baptiste-Vincent Laborde (1830-1903) intervient pour signaler que « ces malades, bien connus des aliénistes, traduisent leurs impressions délirantes par cette tendance à montrer leur langue et leur gorge » et il invite à « en réserver le pronostic au point de vue de l'état mental du malade ».

Les vénérologues apportent un éclairage particulièrement intéressant. Alfred Fournier (1832-1914) dit voir beaucoup d'hommes, dont une ancienne blennorragie leur fait attribuer ces douleurs à la syphilis et de craindre parfois le signe avant-coureur du tabes. Bromure de potassium (6 à 8 gr d'emblée), pulvérisations de guimauve ou de pavot, et enfin la médecine

Fig. 5. Leçons du mardi à la Salpêtrière. Polycliniques, notes de cours de MM. Blin, Charcot, Colin, 1887-1888, p. 320.

Je pourrais aisément multiplier les exemples de ce genre, Il me suffira de vous rappeler la glossodynie sur laquelle mon ami, le professeur Verneuil, appelait l'attention il y a quelques mois. Un individu arrive et vous dit : « J'ai une douleur dans la langue, je dois avoir un cancer ». Vous regardez : Rien, et ici je parle d'un cas concret, d'une chose arrivée dont j'ai le souvenir dans l'esprit. Un mois après l'individu revient à la charge et vous répète ce qu'il vous a dit déjà la première fois que vous l'avez vu. Toujours pas de cancer. Cependant la douleur persiste et gagne en intensité. Pendant plus d'un an peut-être, vous serez poursuivi par ce malade « imaginaire ».

morale. Charles-Paul Diday (1812-1894) dit observer ces mêmes symptômes sur l'organe masculin : « La différence entre la névralgie linguale et cette douleur-là, c'est qu'il y a une ulcération alléguée, [...] là où les plis verticaux peuvent être hypertrophiés par l'usage du tabac ou de l'alcool. Le même tour est joué à l'imagination des clients par une plicature arrondie qui se voit chez certains sujets de chaque côté du filet de la verge. Un creux à rebord circulaire ! En faut-il davantage pour qu'ils voient là un chancre [...] Cette lubie ne relève que du traitement moral. N'ordonnez jamais iode ni mercure. Le malade s'alarmerait de cette déclaration pour croire à l'origine syphilitique de son mal ». E. Perrin évoque un malade sujet « aux crises psychiques » dont « la névralgie passait brusquement de la langue à la verge [...] et pendant qu'il était obsédé par des douleurs imaginaires, supportait très patiemment sans inquiétude les douleurs vives et réelles de ses crises néphrétiques ».

Deux mois plus tard, Émile Magitot maintient sa position interventionniste « à côté du traitement moral préconisé par quelques-uns, j'insisterai sur le traitement général et local : les alcalins, l'hydrothérapie, les bromures, l'aconitine, et enfin localement les calmants et anesthésiques, la cocaïne, les injections hypodermiques et les cautérisations ». (*hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, 2 décembre 1887, n° 48, p. 788-791)

La « leçon du mardi matin »

Le 10 avril 1888, venant de démontrer le rôle de l'imagination dans les paralysies psychiques traumatiques, Jean-Martin Charcot (1825-1893) (Fig. 4) poursuit : « Je pourrai aisément multiplier les exemples de ce genre. Il me suffira de vous rappeler la glossodynie (Fig. 5) sur laquelle mon ami, le professeur Verneuil, appelait l'attention il y a quelques mois. Un individu arrive et vous dit : « J'ai une douleur dans la langue, je dois avoir un cancer ». Vous regardez : Rien et ici je parle d'un cas concret, d'une chose arrivée dont j'ai le souvenir dans l'esprit. Un mois après, l'individu revient à la charge et vous répète ce qu'il vous a dit déjà la première fois que vous l'avez vu. Toujours pas de cancer. Cependant la douleur persiste et gagne en intensité. Pendant plus d'un an peut-être, vous serez poursuivi par ce malade « imaginaire » ou mieux « par imagination ». Un beau jour votre homme a de l'embaras de la parole, du tremblement à la langue et des mains, de l'amnésie, de l'inégalité des pupilles, etc. etc. C'est un paralytique général. [...] La glossodynie a fait partie dans ce cas de l'ensemble des symptômes hypochondriaques qui souvent précèdent l'apparition de la paralysie générale progressive. Sans doute la glossodynie n'a pas tant s'en faut, toujours cette signification, mais je n'étais pas fâché de vous le dire en passant ».

Et curieusement, nous revenons à la langue « imbecille » de Vigier redécouverte par les neurologues.

De quelques glossodynies féminines

Si pour George Morewood Lefferts (1846-1920) « cette affection est aussi fréquente dans un sexe que dans l'autre » (« Imaginary lingual ulcerations », *Medical News*, nov. 1888), pour Walter Baugh Hadden (1856-1893) « la majorité de ces malades étaient des nerveuses. Chez une de celles-ci, les sensations douloureuses de la langue s'étaient surtout accentuées après qu'elle eut vu son frère succomber à un cancer de la langue » (« On a subjective sensation on the mouth in women », *Lancet*, 1890, vol.1, n° 4). En 1890, le Pr Martin Bernhardt (1844- 1915) présente à la Société de psychiatrie de Berlin quatre observations (trois femmes et un homme). Deux cas sont des stomatodynies : « ces sensations s'étendaient au reste de la muqueuse buccale, au plancher de la bouche, aux gencives et aux mâchoires. On ne constatait sur la muqueuse ni ulcération, ni tuméfaction, ni épaissement ».

Enfin, (1891), nous retrouvons Victor Galippe « persécuté pendant plusieurs années par la mère d'un de ses anciens élèves qui vivait dans la terreur perpétuelle d'un cancer à la lèvre supérieure ; elle avait embrassé sur le front une de ses amies qui venait de mourir d'un cancer de la langue [...]. Chaque fois que cette malade venait me voir, je m'efforçais de la persuader qu'elle ne pouvait avoir contracté un cancer, qu'elle n'avait aucune manifestation de cette maladie et partant, rien à craindre. Quelques soins d'hygiène, joints à cette thérapeutique persuasive suffisaient pour rendre la tranquillité à cette malade pendant quinze jours ou trois semaines. Après ce laps de temps, il fallait recommencer » (1891, p. 125-139).

Propositions en forme de conclusion

Cette apparition de glossodynies au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle est historiquement intéressante. Depuis le début du XXe siècle, ce sont les femmes d'un certain âge, qui présentent majoritairement ces algies alliant cancérophobie et dépression. Or nous avons vu essentiellement des « glossodyniques » hommes, soit dotés d'un passé syphilitique, soit porteurs d'une angoisse plus ou moins sourde de cette maladie doublée de celle du cancer. Si selon Alain Corbin « durant une trentaine d'année (1857-1890), la théorie de l'hérédité morbide s'impose aux esprits cultivés ... croyant à la transmission des caractères acquis » il semble possible de penser que cette temporaire « épidémie » linguale masculine pourrait en être une des conséquences ? Surtout lorsque l'on sait qu'un certain rigorisme a sévi sous le Second Empire et

après la défaite de 1870 rendant encore plus ravageuse cette théorie. Retenons aussi l'emprise de la neurologie tant pour les odontalgies que pour les glossodynies en l'absence de toute approche psychologique qu'inaugureront peu après Pierre Janet (1859-1947) et Freud. Enfin, cette éclosion de pathologies douloureuses chroniques venant masquer le mal-être serait le corollaire d'une certaine amélioration des conditions de vie et le progressif allongement de celle-ci, tendant à prouver, s'il en était nécessaire, la faible probabilité de l'existence de ces algies avant le XVIII^e siècle.

Notes

1. De son côté, Thomas Willis (1621-1675), cité par Sabine Arnaud, note la similarité entre les symptômes convulsifs masculins et féminins. Pour lui, les troubles prennent leur origine dans le cerveau et le système nerveux dénotant ainsi l'agitation des « esprits animaux » de Descartes. *Pathologicae cerebri et nervosi generis specimen*, Amsterdam, Daniel Elzevier, 1670.
2. « Si lingua repente incontinens fiat, aut aliqua pars corporis stupore elanguit, tale est melancholicum » (Hippocrate, aphorisme VII, 40), « Si tout à coup la langue perd la faculté d'articuler ou si quelque autre partie est apoplectique (paralysée), cela tient à la mélancolie » (Hippocrate, *Œuvres choisies* par le Dr Daremberg, Paris, Labbé, 1855). « Si subitement, la langue devient impuissante, ou quelque autre paralysée, c'est signe d'atrabile » (Hippocrate, *Œuvres complètes*, trad. Littré, Paris, Union littéraire et artistique, 1955, V, p. 328).

Sources

Archives générales de médecine, Béchet jeune ; Migneret, 1823-1898.
Bulletin de l'Académie de médecine, Verneuil, Fournier, Laborde, etc. 27 septembre 1887.
 CHARCOT Jean-Martin, *Leçons du mardi à la Salpêtrière. Policliniques*, notes de cours de MM. Blin, Charcot, Colin, 1887-1888.
Dictionnaire des sciences médicales, Paris, Panckoucke, 1812.
 FREUD Sigmund, BREUER Josef, *Studien über Hysterie*. Leipzig und Wien, Fr. Deuticke, 1895
 FREUD Sigmund, BREUER Josef, *Études sur l'hystérie*, trad. Anne Ber- man, PUF, 1971.
 GALIPPE Marie -Louis-Victor, « De l'obsession dentaire. Des ulcérations imaginaires de la langue considérées comme des phénomènes d'ordre neuro-pathologique », *Revue odontologique*, 10, avril 1891, p. 125-137.

GARIOT Jean-Baptiste, « De quelques affections purement nerveuses ou de nature rhumatismale », in *Traité des maladies de la bouche*, Paris, Duprat-Duverger, 1805.
Gazette médicale de Paris : Journal de médecine et des sciences accessoires.
 GERAUDLY Claude Jaquier (dit de), *L'art de conserver les dents*, Paris, Pierre-Gilles. Le Mercier, 1737.
 HALLIDAY Andrew, « Névralgie du rameau lingual de la branche maxillaire inférieure », in *Considérations pratiques sur les névralgies de la face*, Paris, Pinard 1832.
 LANGE Martin, *Traité des vapeurs : où leur origine, leurs effets, et leurs remèdes sont mécaniquement expliqués*, Paris, veuve Denis Nion, 1689.
 LEFOULON Pierre-Joachim, *Nouveaux traité théorique et pratique de l'art du dentiste*, Paris, Fortin, Masson, 1841.
 POMME Pierre, *Traité des affections vaporeuses des deux sexes où l'on a tâché de joindre à une théorie solide une pratique sûre, fondée sur des observations*, Lyon, Benoit Duplain, 1763.
 PORTAL Antoine, *Cours d'anatomie médicale*, Paris, Baudouin, 1803-1804.
 RAULIN Joseph, *Traité des affections vaporeuses du sexe*, Paris, Jean-Thomas Hérisant, 1758.
 SYDENHAM, Thomas, *Médecine pratique*, trad. feu M.A.F. Jault, Paris, Didot le jeune, 1774.
 ROGERS William, *Dictionnaire des sciences dentaires*, Paris, P. H. Krabbe, 1847.
 VALLEIX François-Louis-Isidore, *Traité des névralgies ou affections douloureuses des nerfs*, Paris, J.-B. Baillièrre, 1882.
 VIGIER Jean, *Les Aphorismes d'Hippocrate*, traduits par J. Vigier, Paris, Jean d'Houry, 1666.

Bibliographie

ARNAUD Sabine, *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières* (1670-1820), Paris, EHESS, 2014.
 CORBIN Alain, « Cris et chuchotements » in *Histoire de la vie privée*, T IV, Paris, Seuil, 1987, p. 563-614.
 RUEL-KELLERMANN Micheline, « Odontologie, psychosomatique et douleur » in *La dimension de la souffrance en psychosomatique*, Paris, Masson, 2000, p. 133-151.
 RUEL-KELLERMANN Micheline, « Traces mnésiques et souffrance orale. Analyse clinique et hypothèse théorique à propos d'une odontalgie sine materia » in *Émotion et mémoire. Le corps et la souffrance*, Paris, Masson, 2004, p. 104-112.